



Gérer, recycler et valoriser les déchets

Réduire

Réutiliser

Recycler

Edito

p 2

Vrai/Faux

р3

Déchetteries

p 4

Tri et recyclage

p 5

Déchets végétaux

p6/7

Compostage

p 8

Alternatives durables

p 9

Collectes

p 10

Actions communication

p 11

Actualités

p 12

Journée portes ouvertes Samedi 21 mai 2022



Suivez-nous sur facebook : Sietom 77

www.sietom77.com

Lacarette

Les communes du SIETOM:

Andrezel. Argentières, Beauvoir, Bernay-Vilbert, Les Chapelles Bourbon, La Chapelle Iger, Châtres, Chaumes-en-Brie, Chevry-Cossigny, Courpalay, Courquetaine, Crèvecoeur-en-Brie, Crisenoy, Evry-Grégy-sur-Yerres, Favières-en-Brie, Férolles-Attilly, Fontenay-Trésigny, Gretz-Armainvilliers, Grisy-Suisnes, Lésigny, Lissy, Liverdy-en-Brie, Marles-en-Brie, Neufmoutiers-en-Brie. Ozoir-la-Ferrière, Ozouër-le-Voulgis, Pontault-Combault. Pontcarré. Presles-en-Brie, Roissy-en-Brie, Rozay-en-Brie, Soignolles-en-Brie, Solers.

EDITO

UN PAS VERS UNE NOUVELLE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

our être en conformité avec la réglementation, et pour ne pas être pénalisé financièrement, nos déchets devront d'ici 2030 être réduits de 15% de leur poids, soit d'environ 77 kg par an et par habitant.

Parallèlement, avec les nouvelles consignes sur le tri des emballages qui seront applicables au 3 octobre, nous ferons un pas vers l'exigence réglementaire de la loi en élargissant le panel des produits à trier.

Conscients de la nécessité de trouver d'autres solutions qui doivent allier, légalité, préservation de notre environnement et économie financière, les élus du Sietom ont voté le 14 mars la suppression, en porte-à-porte, de la collecte des tontes de nos pelouses à partir du 1er juin. Afin de laisser à tout un chacun le temps de s'adapter, l'application de la modification de notre règlement se fera de manière progressive. Par ailleurs, dans les pages de ce bulletin, nous détaillons les solutions pour vous accompagner dans cette transition écologique.

Ce changement est radical, parce qu'il va à l'encontre des habitudes de notre territoire. Jusqu'à l'incendie de l'usine d'Ozoir-la-Ferrière, les déchets végétaux étaient indispensables pour produire du compost de qualité. Avec la certitude de la fermeture de ce centre pour le compostage, nous nous tournons dorénavant vers un traitement de nos ordures ménagères en incinération dans un site hors de notre territoire syndical.

Avec ce nouveau mode de traitement, l'incinération de ces déchets végétaux (plus de 20% de notre poubelle) est une aberration écologique et économique.

Cette action est aussi celle d'une juste répartition du coût de la gestion de nos déchets.



Maintenant que cela n'est plus nécessaire, pourquoi ferions-nous payer la collecte et l'incinération de la tonte à ceux d'entre nous qui n'en possèdent pas ou qui n'en produisent pas ?

La question financière est bien réelle au-delà des enjeux réglementaires et environnementaux.

Dans notre monde où tout augmente, les modes de traitement des déchets coûtent de plus en plus cher et sont assortis de taxes volontairement dissuasives.

L'enjeu financier est de minimiser cette hausse réelle des coûts afin que les habitants en subissent un impact moins fort.

A cet effet, et pour la part sur laquelle les élus peuvent avoir une action, les taux de participation qui servent à calculer la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sont votés à la baisse depuis plusieurs années, l'année 2022 comprise.

Le retrait des végétaux de la collecte des ordures ménagères permettra de contenir cette hausse qui serait bien plus impactante si aucune action n'était entreprise, voire encore plus importante si une collecte supplémentaire était organisée.

Ensemble, cessons de regarder le passé pour nous orienter vers un avenir d'écologie responsable fait aussi pour maîtriser les coûts de l'élimination de nos déchets.

> Dominique RODRIGUEZ Maire de Presles-en-Brie Président du SIETOM

Sion à Vous

Tirage: 64 000 exemplaires ISSN 1622-0072

Tournan-en-Brie, Yèbles.

Dépôt légal : mai 2022 Publication du SIETOM de la Région de Tournan-en-Brie

Siège social : 45, route de Fontenay 77220 Tournan-en-Brie 01 64 07 99 75 - info@sietom77.com Directeur de la publication : Dominique Rodriguez

Rédacteur en chef : Sonia Brisson, en collaboration avec l'ensemble de l'équipe du SIETOM

Commission Information: Dominique Becquart, Dominique Benoit, Jean-Bernard Blondin, Jean-Claude Cocquelet, Christian Coquelet, Laurent Gautier, Alain Green, Jacqueline Moerman, Marie-Laure Morelli, Jean-Claude Omnès, Dominique Rodriquez, Émilie Tilly.

Réalisation : Jean-Christophe Gernet

Impression : Passion Graphic (77), imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

Crédit photo : SIETOM, Mme Hummel, ©123RF/ Belitas/ sarunyufoto2010/ Rawpixel/ alexpokusay/angga70, Juju's Animations







Le SIETOM est une société privée

Le SIETOM est une collectivité territoriale au même titre qu'une commune. Elle regroupe 39 communes et a pour compétence la collecte et le traitement des déchets

La livraison et la réparation des bacs de collecte sélective sont payantes Les interventions du service maintenance nécessitent simplement un rendez-vous lors duquel la présence de l'habitant n'est pas nécessaire pour une réparation

Les pots de yaourts peuvent être mis dans le bac jaune à ce jour

Les habitants du SIETOM pourront trier les emballages en plastique de type pot de yaourts, barquettes à partir du 3 octobre prochain

La suppression de la collecte des végétaux avec les ordures ménagères à partir du 1er juin a pour but de supprimer un service aux habitants La suppression de la collecte des végétaux répond à l'exigence réglementaire de la loi AGEC sur la diminution des déchets

La seule solution pour valoriser ses végétaux est d'aller en déchetterie.

Le mulching et le paillage avec les tontes de pelouse limitent l'évaporation de l'eau du sol et apportent de l'azote tout en limitant la prolifération d'herbes indésirables

Tout se composte au jardin à condition de respecter l'équilibre matières vertes matières brunes



ANTICIPER SES DEPÔTS

Trier ses déchets par catégorie dans son coffre permet à l'arrivée en déchetterie d'accélerer la vérification faite par le gardien et limite les temps d'attente qui augmentent en saison haute.

3 agents, hors période scolaire, sont affectés aux déchetteries les plus fréquentées (Pontault-Combault, Ozoir-la-Ferrière et Roissy-en-Brie) pour fluidifier les dépôts.

Les vendredis et samedis les installations sont ouvertes en journée continue et le moment du temps du repas est le moins fréquenté. Ces moments sont à privilégier pour éviter les temps d'attente.

EVOLUTION DU TRI AVANT FIN 2022

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC) a prévu la mise en place en 2022 de nouvelles filières de reprise.

Ces filières s'organisent actuellement pour permettre le tri et la valorisation de trois types d'articles dans nos déchetteries :

- Articles Sport et Loisirs
- Articles Bricolage et Jardin catégorie Thermique
- Jouets

Les conditions opérationnelles sont en cours d'élaboration pour permettre un accueil de ces articles avant l'automne. Un article sera dédié à ce nouveau tri dans le prochain SIETOM Infos.

PASSAGE AUX HORAIRES D'ETE LE 2 MAI

| Horaires | De mai à septembre 9h - 11h45 et 13h30 - 19h | | | | De mai à septembre 10h - 19h | | Toute l'année : 9h - 13h |
|-----------------------|-------------------------------------------------|--------|----------|--------|---------------------------------|--------|-----------------------------|
| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI | DIMANCHE |
| PONTAULT- COMBAULT | Fermé | Fermé | Ouvert | Ouvert | Ouvert | Ouvert | Ouvert |
| ROISSY | Ouvert | Ouvert | Fermé | Fermé | Ouvert | Ouvert | Ouvert |
| OZOIR | Fermé | Fermé | Ouvert | Ouvert | Ouvert | Ouvert | Ouvert |
| GRETZ | Ouvert | Ouvert | Fermé | Fermé | Ouvert | Ouvert | Ouvert |
| EVRY-GRÉGY | Fermé | Fermé | Ouvert | Ouvert | Ouvert | Ouvert | Ouvert |
| FONTENAY | Fermé | Fermé | Ouvert | Ouvert | Ouvert | Ouvert | Ouvert |



UN GESTE DE TRI BIENTÔT SIMPLIFIÉ

Consignes de tri à venir

A partir du 3 octobre prochain, le SIETOM fera trier ses emballages au centre de tri du SIETREM à Saint-Thibault-des-Vignes. Ce changement permettra d'étendre les consignes de tri actuelles à tous les emballages en plastique (pots, barquettes...).

Tous les habitants recevront les nouvelles consignes avec un nouveau sticker pour le bac dans leur boîte

aux lettres dans le courant de la première quinzaine de septembre pour un top départ début octobre. En attendant de trier ces nouveaux emballages, nous pouvons aussi trier davantage cartons, bouteilles et flaconnages qui sont encore mis avec les ordures ménagères (*).

(*) 18 kg de cartons et 4 kg de bouteilles/habitant/an retrouvés dans les ordures ménagères caractérisées en 2021



PAS DE MASQUE DANS LE BAC JAUNE

Consignes de tri et hygiène

Un grand nombre de masques sont retrouvés dans les bacs jaunes et finissent sur la chaîne de tri avec les emballages. Ces masques doivent être écartés manuellement par les trieurs.

Pour l'hygiène et la sécurité du personnel de collecte et des agents de tri, les masques sont à jeter dans un sac fermé avec les ordures ménagères.

MAINTENANCE DES BACS DE TRI

Livraison et réparation non payantes

Le service Maintenance du SIETOM assure les livraisons et les réparations des bacs de collecte sélective. La présence de l'habitant n'est pas requise pour une réparation. Le bac doit uniquement rester accessible le jour du rendez-vous.

N'hésitez pas à faire cette démarche sur www.sietom77.com rubrique vos services en ligne.



INCENDIE DE L'UNITE DE TRAITEMENT

Arrêt du traitement par compostage

La collecte en mélange des déchets verts avec les ordures ménagères a depuis de longues années été légitimée et encouragée par notre process de traitement. Ces tonnages de matières organiques permettaient d'enrichir le compost issu du traitement des ordures ménagères.

L'incendie de l'usine a mis un terme à ce procédé, obligeant le SIETOM à faire traiter les déchets en incinération et en enfouissement.

L'évolution de la réglementation ne permettant pas une reconstruction à l'identique, les indemnités assurancielles seront réinvesties dans un autre projet que celui du compostage sur ordures ménagères.

INCINERATION OU ENFOUISSEMENT

Non sens écologique

Collecter et transporter des végétaux vers des unités d'incinération ou des centres d'enfouissement est, au-delà d'une période transitoire, un non-sens sur le planécologique puisqu'il s'agit de matière organique. Ces tonnages ont également un impact direct sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, les coûts de traitement étant en permanente augmentation assortis de taxes dissuasives. La législation impose aux collectivités de réduire de manière conséquente et mesurable les tonnages et de favoriser leur prévention. Les solutions alternatives doivent être mobilisées pour les végétaux mais également pour l'ensemble des déchets que nous pouvons éviter de produire.

(*) Caractérisation des ordures ménagères 2021





ALTERNATIVES A MOBILISER

Nouvelles habitudes de valorisation

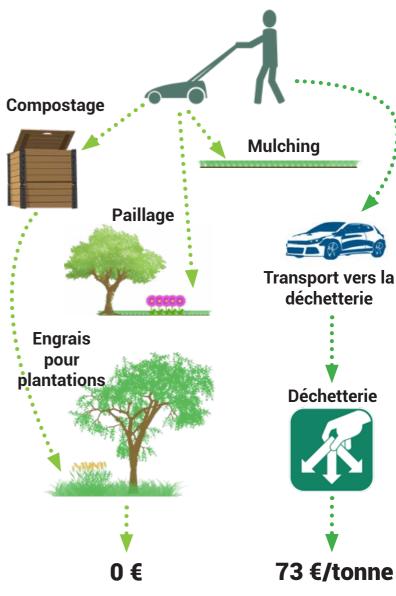
Le compostage permet d'absorber une partie de l'herbe séchée pour alimenter le mélange qui contribuera à l'obtention du compost. Il permet également de valoriser les tailles et feuilles.

Tondre régulièrement l'herbe sans la ramasser en laissant les petits fragments sur la pelouse permet de fertiliser naturellement le sol et protège de la sécheresse. Par ailleurs, le mulching occasionne moins de manipulation et de port de charges.

Pailler ses espaces verts et ses plantations avec les tontes et déchets de jardin broyés à la tondeuse permet de protéger de la sécheresse et de nourrir le sol.

La valorisation permise par **le dépôt en déchetterie** est la dernière solution car elle nécessite le port des sacs jusqu'au coffre de la voiture et le trajet jusqu'à l'une de nos 6 installations.

Mettre en place une collecte spécifique réservée aux végétaux est une fausse «bonne idée». Elle ne permettrait pas la réduction des déchets imposée par la législation.





MISE EN PLACE EN MULTI ACCUEIL

Une boucle vertueuse

Le multi-accueil «Le Petit Prince» de la Maison de la petite enfance à Roissy-en-Brie s'est inscrit dans un projet pédagogique autour du Développement Durable et multiplie les initiatives concrètes dans ce domaine telles que le réemploi et la réutilisation de matériaux.

C'est dans ce contexte que le SIETOM a été sollicité pour l'installation d'un composteur en avril dans le jardin de cette structure qui accueille 39 enfants encadrés par 6 agents.

Pour sensibiliser les enfants au retour à la terre des déchets alimentaires grâce au compostage, le personnel les invitera chaque jour à déposer les restes de repas de la cantine dans le composteur.

Le compost sera ensuite récupéré pour alimenter le futur potager, inscrivant l'action des enfants dans une boucle vertueuse.

«Un retour du jardin à l'assiette et de l'assiette au jardin», tel est l'état d'esprit que souhaitent partager Mme Stempfler responsable du multi-accueil et son équipe avec les enfants et leurs parents.

Pour associer ces derniers à l'initiative, un bioseau sera partagé entre les familles afin d'alimenter le composteur avec les épluchures de fruits et légumes de chaque foyer.

Ce projet éco-exemplaire de la Commune de Roissy-en-Brie porté par la Maison de la Petite Enfance pourrait germer dans d'autres structures d'accueil.









Avec le soutien de la





TEMOIGNAGE D'UN FOYER «ZERO DECHET»

Limiter le «consommer/jeter»

M. et Mme Hummel, couple actif avec un enfant et habitant en maison de ville au sein d'une copropriété à Gretz-Armainvilliers œuvrent pour réduire au maximum la quantité de déchets produits par leur foyer. «Nous avons changé notre mode de vie pour nous tourner vers des produits plus locaux et favoriser nos commerces de quartier. Nos courses sont faites en vrac pour limiter le suremballage et avec des contenants réutilisables pour les commerces de bouche (boîte à fromage, boîte en verre pour la viande, boîtes à gâteaux). Ces différents contenants réutilisables limitent considérablement les emballages qui ont une durée de vie très limitée»

Mais leur volonté de réduction des déchets ne s'arrête

pas aux courses. Mme Hummel fabrique elle-même ses lingettes démaquillantes réutilisables, ses essuie-tout et petits mouchoirs en tissu. Pour limiter «le consommer/jeter» le foyer est passé du coton tige jetable à la pratique de l'orriculi, du gel douche et shampoing en bouteille à du savon et shampoing solide.

«Nous cherchons à faire du zéro déchet quelque chose de simple et qui soit plus bénéfique pour nous et notre corps». En adoptant ces pratiques, le couple Hummel présente sa poubelle d'ordures ménagères une fois toutes les 2 semaines. «Nous avons considérablement réduit le volume de notre poubelle».

DU TEE-SHIRT AU SAC

Le «tote bag»



Découper les manches du tee-shirt



Découper le bas du tee-shirt en lamelles d'environ 5 cm



Faire un double noeud très serré avec les lamelles 2 par 2



Votre sac est prêt





FNCOMBRANTS MFNAGFRS

Les alternatives à l'enfouissement des meubles

Les déchets encombrants sont collectés à raison d'1m3 par foyer une fois par mois en porte-à-porte ou sur rendez-vous à Pontault-Combault.

Les camions sont équipés d'un système de compactage qui réduit la taille de ce qui est collecté. Leur contenu est ensuite enfoui dans une proportion allant de 90 % à 100 %.

Pour minimiser cet enfouissement et les taxes de plus en plus importantes sur ce mode de traitement. d'autres alternatives sont possibles.

La reprise des meubles lors d'un achat :

Des solutions de reprise sont proposées en magasin ou lors d'un achat en ligne. Pensez à indiquer votre souhait de reprise et consulter les conditions avant de conclure votre commande.

- La vente d'occasion
- Le don aux associations locales
- Le dépôt en déchetterie

Découvrez www.maisondutri.fr, le programme de services créés par Eco-mobilier en charge de la collecte, du tri et du recyclage des meubles usagés.

TEXTILES DANS LA POUBELLE

Leur avenir est ailleurs

Des articles textiles sont encore jetés dans la poubelle d'ordures ménagères.

Il existe des solutions pour que ces Textiles d'habillement mais aussi linges de maison et chaussures quel que soit leur état, même abîmés, soient valorisés au lieu d'être incinérés ou enfouis :

- Dans les conteneurs sur la voie publique et en déchetterie (propres et secs dans un sac de 30 litres fermé et les chaussures liées par paire)
- → Selon leur état, ils seront portés de nouveau ou recyclés.

Localisation des points les plus proches de votre domicile sur https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport

- Antennes d'associations ou ressourceries
- Reprise en magasin

LE SAVIEZ-VOUS?

L'origine du mot «poubelle»

Le Préfet de la Seine Eugène Poubelle en signant en 1883 un arrêté obligeant les propriétaires d'immeubles parisiens à mettre à la disposition de leurs locataires des récipients pour les ordures ménagères a amorcé la lutte pour la propreté et l'hygiène. Son nom est conservé pour devenir la dénomination commune de notre «poubelle».



RECYCLAGE

ANIMATION SENSIBILISATION

COMPOSTAGE

PROXIMITÉ

ENCOMBRANTS

COMMUNICATION

Ce service est composé de 6 agents investis d'une mission : sensibiliser les habitants à la prévention et au tri de nos déchets. Leur quotidien se compose de missions variées de contrôle qualité, conseil et pédagogie au service de la population.

SENSIBILISATION DES HABITANTS

Les communicants interviennent pour sensibiliser les habitants sur leurs déchets en habitats individuel et collectif.

En effet, dès que l'équipage de collecte leur transmet des erreurs, ils se déplacent à domicile pour échanger avec les habitants et éviter que leurs déchets ne soient pas ramassés.

En cas d'absence, un courrier est déposé dans la boîte aux lettres accompagné de support de communication.

En 2021, ce ne sont pas moins de 4 000 foyers qui ont été sensibilisés aux bons gestes à adopter.

Ces démarches sont avant tout pédagogiques et ne

remettent pas en cause les habitants qui, pour la plupart, respectent de leur mieux les consignes. Leur mission consiste également en l'accompagnement des équipages de collecte pour vérifier les problématiques rencontrées sur le terrain et les gisements collectés. Ambassadeurs de tri dans les années 2000, ils sont

aujourd'hui des communicants qui abordent un message global sur l'ensemble des déchets et sensibilisent à la pratique du compostage au même titre qu'au bon geste de tri.



ANIMATIONS SCOLAIRES ET TOUT PUBLIC

Des animations scolaires sur les thématiques de la prévention, du compostage et du geste de tri à adopter sont réalisées au sein des écoles de notre territoire. Des créneaux de 3 demi-journées par semaine sont proposés aux établissements scolaires des 39 communes de notre périmètre.

En 2021, 33 classes ont été sensibilisées pour un total de 930 élèves malgré les interruptions dues au contexte sanitaire encore fragile.

Les communicants interviennent également lorsqu'ils sont sollicités lors des manifestations communales. Les dernières en date sont les Journées du Développpement Durable à Ozoir-la-Ferrière et Jardin de Printemps à Gretz-Armainvilliers.



Animation en milieu scolaire



Stand au Jardin de Printemps



SAMEDI 21 MAI 2022 DE 9H30 À 16H00

VISITE DU CENTRE DE TRI

Suivez le circuit des emballages



STANDS

Echangez avec nous sur la prévention des déchets, le recyclage et le tri en déchetterie.



VELO SMOOTHIE

Une petite pause désaltérante et vitaminée ? Venez pédaler sur le «vélo smoothie» et déguster votre cocktail de jus de fruits.



BENNE DE COLLECTE

Venez au plus près découvrir une benne de collecte



VALORISATION DES VEGETAUX

Venez assister en matinée à des ateliers pratiques sur la valorisation des végétaux (broyage, compostage, mulching, paillage). Des conseils vous seront donnés pour les réutiliser au jardin.



REPAIR CAFE

Faites réparer vos petits appareils électriques et électroniques et donnez leur ainsi une seconde jeunesse



